

**DEMANDE DE CONTROLE DE CONFORMITE DU RACCORDEMENT AU
RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE
(BRIONNE – BEAUMONT LE ROGER – MENNEVAL)**

| | |
|--|--|
| <u>Formulaire à retourner</u> | |
| Par courrier : Intercom Bernay Terres de Normandie Pôle de Brionne 299, rue du Haut des Granges 27300 BERNAY | Par mail : assainissement@bernaynormandie.fr Tél. : 02.32.43.37.04 |

- ▶ DEMANDEUR Propriétaire Notaire Agence Immobilière

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date et Lieu de naissance :

Tél : Courriel : @

▶ COORDONNÉES DU PROPRIETAIRE (si différente du demandeur)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date et Lieu de naissance :

Tél : Courriel : @

▶ HABITATION A CONTRÔLER (si différente de l'adresse du demandeur)

Adresse de l'habitation :

.....

Code postal : Commune :

▶ COORDONNÉES POUR LA FACTURATION (si différente du demandeur)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date et Lieu de naissance :

Tél : Courriel : @

► **Redevance liée à ce contrôle** : (tarifs rendu exécutoire par délibération du 02 février 2017 applicables pour toute demande remise au service assainissement à compter de cette date)

↳ J'ai bien noté que la redevance liée au délai de transmission du rapport de contrôle (à partir de la réception de la présente demande jusqu'à l'envoi du rapport justifié par l'envoi du mail ou du cachet de la poste) sera facturée au propriétaire (vendeur) de l'habitation, et le montant sera de (cocher la case correspondante à votre choix) :

Pour une demande de transmission avec un délai supérieur à 15 jours (maximum 30 jours) : **90 €**

Pour une demande de transmission avec un délai inférieur ou égal à 15 jours : **180 €**

Remarque : si la personne à facturer est différente du demandeur, en cas de défaut de paiement de la personne sus désignée, le montant à acquitter pourra être réclamé auprès du demandeur signataire du présent formulaire.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

(Conformément à la loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation)

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans **un délai de 14 jours**. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation au présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté : par exemple, lettre envoyée par la poste à **Intercom Bernay Terres de Normandie** - Pôle de Brionne - 299, rue du Haut des Granges - 27300 BERNAY, par email : assainissement@bernaynormandie.fr ou vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint mais ce n'est pas obligatoire.

► **Données concernant le logement** : (à renseigner obligatoirement)

• **Référence cadastrale (section et numéro)** :

• **Nature de l'habitation** :

Principale Secondaire Activité Commerciale ou Industrielle Autre

• **Existe-t-il une servitude d'assainissement ?** Oui Non

• **L'eau est-elle coupée ?** Oui Non

• **L'électricité est-elle coupée ?** Oui Non

Nb de WC : **Nb de lavabos ou éviers** : **Autres** :

• Le service de l'assainissement ne saurait être tenu responsable d'un dysfonctionnement sur la plomberie intérieure (vidange...) et des dégâts éventuellement occasionnés par des fuites.

• Je m'engage à signaler au technicien de la collectivité les différents équipements et regards de réseaux d'assainissement de l'habitation (pompes, puisard, fosses septiques etc.), y compris ceux existant dans les locaux annexes (greniers, caves, garages, dépendances...) et à rendre ces équipements et regards parfaitement accessibles de manière à ce qu'ils puissent être contrôlés.

• Afin de faciliter le contrôle, je réunis le maximum d'information concernant l'évacuation des eaux usées de l'habitation (plan, évacuation des eaux pluviales, ...)

| | |
|---|---|
| Date de la demande : | Date de remise du formulaire : (à remplir par le SPAC à réception du formulaire signé) |
| Signature, précédée de la mention « Bon pour accord » : | |

Intercom Bernay Terres de Normandie

Pôle de Brionne

299, rue du Haut des Granges

27300 BERNAY

02.32.43.37.04

assainissement@bernaynormandie.fr

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(conformément à la loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation)

Document à retourner au service de l'assainissement
au plus tard dans un délai de 14 jours francs à compter de la demande de contrôle d'assainissement collectif
si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant

Je soussigné (e)

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Tél : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Adresse mail :

Déclare exercer mon droit de rétractation pour la prestation suivante :

Demande de contrôle d'assainissement collectif, formulée en date du |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|
Pour l'adresse suivante :

.....
.....
.....

Fait à Le, |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| Signature

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Pour que votre rétractation soit effective, il suffit que vous transmettiez votre décision avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas d'exercice de votre droit de rétractation, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, (notamment les frais de dossiers)